

## AVIS DE COURSE

# Les 100 Milles et Une Nuit de Deauville 20 et 21 Juillet 2018

Autorité Organisatrice

**Deauville Yacht Club**

## Régate inscrite au Championnat de Baie de seine et au Trophée Voiles Océanes

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*. RCV, en vigueur

Les règlements fédéraux,

La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,

Les règles OSIRIS habitables

Les règles du Championnat de Baie de Seine et du Trophée Voiles Océanes

### 2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux francisés disposant de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation semi hauturière de la Division 240. Ils devront être titulaires d'un certificat Osiris valide dont le Groupe brut est au minimum de 8.

Tous les bateaux devront être équipés d'une VHF et de feux de navigation.

3.2 **L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.**

3.3 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)).

Et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque soit par virement.

- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**

- Bank Identifier Code (BIC): **CCBFRPP149**
- Banque/Bank : **Crédit Maritime**

3.4 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :

- de leur **LICENCE COMPETITION**
- pour les mineurs, d'une autorisation parentale
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

#### 4. **DROITS A PAYER**

Les droits requis sont : **25 euros par bateau**

#### 5. **PROGRAMME**

Confirmation d'inscription : le 20 Juillet et remise des IC. Les IC seront consultables sur le site du Club.

#### **Signal d'avertissement à 20h00 à proximité de la Trouville Sud-Ouest**

Proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le samedi 21 juillet à partir de 17h00 dans les salons du Deauville Yacht Club.

#### 6. **ZONE de COURSE et PARCOURS**

La zone de course est située en Baie de Seine. Le départ sera donné devant Deauville. Le parcours consiste à aller contourner la marque Quinéville (49°31,8 N et 1°

12,4 W) et revenir à Deauville

7. **PLACE AU PORT** Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes du 18 au 22 juillet.

8. **COMMUNICATION RADIO : Obligation d'avoir une V.H.F en état de marche à bord de chaque bateau.**

#### 9. **CLASSEMENT**

Les bateaux seront classés selon leur temps compensé, système temps sur temps, sans application du CVL. Deux classements seront effectués, un pour les équipages de trois personnes et plus et le second pour les équipages en double.

#### 10. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### 12. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Deauville Yacht Club** Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19

E-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr) Site internet [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)